



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le Conseil Municipal se réunira
à la **Salle Polyvalente, Place Monthieux**
Vendredi 10 décembre 2021 à 19h30

Affiché le lundi 6 décembre 2021

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Présentation du SDEC du diagnostic sur les bâtiments publics
2. Compte Financier Unique (CFU)
3. Autorisations d'engagement 2022 (nouvelles modalités M57)
4. Attribution du marché de travaux de la diamanterie
5. Avenants au marché d'assurances
6. Assainissement : Dégrèvement pour fuites
7. Assainissement : temps de travail des agents pour le service d'assainissement
8. Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
9. Désignation d'un représentant de la commune au CAUE
10. Droit de préemption urbain

Questions diverses



Le Maire

Renée NICOUX